

Rapport sur les services de déplacement pour raisons médicales aux TNO : 2021-2022 et 2022-2023

Les services de déplacement pour raisons médicales aux TNO comprennent le déplacement des patients coordonné à la fois par le Programme d'aide aux déplacements pour raisons médicales et par Urgences-médic. Le Programme d'aide aux déplacements pour raisons médicales, qui s'appuie sur la Politique sur les déplacements pour raisons médicales des TNO et les politiques ministérielles correspondantes, est en place pour aider les résidents qui n'ont pas accès à des prestations de déplacement pour des raisons médicales par l'intermédiaire d'un employeur ou d'autres régimes d'assurance de tiers.

L'objectif principal du Programme d'aide aux déplacements pour raisons médicales est de réduire les obstacles financiers pour les personnes qui doivent se déplacer pour accéder à des services de santé prescrits qui ne sont pas disponibles dans leur collectivité. Urgences-médic coordonne les services d'ambulance terrestres et aériens d'urgence afin de garantir aux résidents l'accès à des services spécialisés de traitement médical d'urgence qui ne sont pas disponibles dans leur collectivité.

En permettant un accès aux services de santé essentiels, les services de déplacement pour raisons médicales garantissent que tous les résidents admissibles puissent recevoir le traitement médical dont ils ont besoin sans avoir à faire face à des contraintes financières excessives.

Aperçu du Programme d'aide aux déplacements pour raisons médicales des TNO : 2021-2022 et 2022-2023

Le nombre total de cas, ainsi que le coût global des déplacements pour raisons médicales, ont augmenté entre les exercices 2021-2022 et 2022-2023. Les dépenses totales du Programme d'aide aux déplacements pour raisons médicales sont passées de 19 905 876 \$ en 2021-2022 à 28 945 067 \$ en 2022-2023.

Parallèlement, le programme a connu une augmentation du nombre de patients et d'accompagnateurs accédant à ses services, les chiffres passant de 14 089 patients à 17 478. Le coût total des déplacements d'urgence coordonnés par Urgences-médic a également augmenté d'une année à l'autre, passant de 24 539 597 \$ à 27 181 365 \$.

Dans l'ensemble, les coûts des déplacements pour raisons médicales prévus et d'urgence ont totalisé 44 445 473 \$ en 2021-2022 et sont passés à 56 126 432 \$ en 2022-2023.

Il est important de noter que les chiffres pour 2021-2022 ont été influencés par la pandémie en cours, ce qui se traduit par des valeurs inhabituellement basses qui ne reflètent pas exactement les volumes de services réguliers, car la pandémie a perturbé de nombreux aspects des services de soins de santé et des transports. Les chiffres de 2022-2023 donnent une représentation plus fiable du volume des services réguliers et reflètent également certains des effets sur les prix qui sont ressortis de la période post-pandémique.

	2021-2022	2022-2023
Total – Tous les déplacements pour raisons médicales*	14 089	17 478
Total des patients avec un accompagnateur non médical approuvé**	4 741 (34 %)	6 302 (36 %)
Cas nécessitant un déplacement à l'extérieur des TNO	3 145 (22 %)	4 422 (25 %)
Déplacements à l'extérieur des TNO avec accompagnateur non médical approuvé**	1 339 (43 %)	2 052 (46 %)
Cas nécessitant un déplacement d'urgence	1 536 (11 %)	1 634 (9 %)
	2021-2022	2022-2023
Déplacements pour raisons médicales prévus	14 553 428 \$	20 313 197 \$
Accompagnateurs non médicaux	5 352 448 \$	8 631 870 \$
Déplacements d'urgence***	24 539 597 \$	27 181 365 \$
Total des dépenses	44 445 473 \$	56 126 432 \$

* Comprend les déplacements pour raisons médicales prévus, les accompagnateurs non médicaux et les déplacements d'urgence.
** La majorité des accompagnateurs non médicaux pour les deux exercices étaient pour des jeunes (moins de 20 ans) et des personnes âgées (60 ans et plus).
*** Comprend tous les services d'ambulance aériens et terrestres.



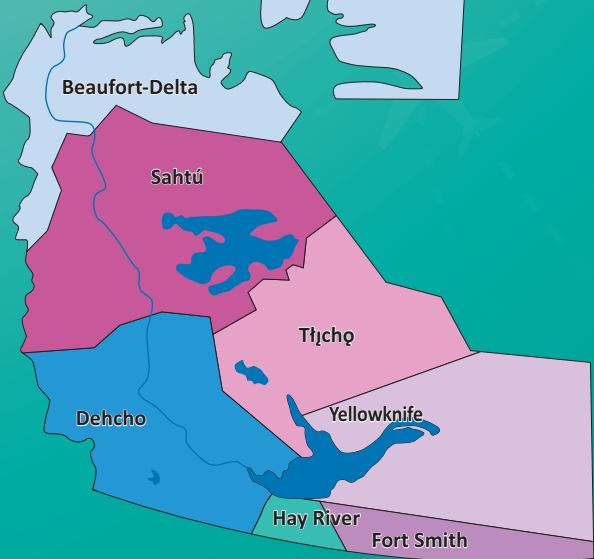
2022-2023
6 302
NOMBRE TOTAL
DE PATIENTS AVEC
ACCOMPAGNEURS
APPROUVÉS

36 %
DE TOUS DÉPLACEMENTS
POUR RAISONS MÉDICALES

46 %
DES DÉPLACEMENTS POUR
RAISONS MÉDICALES À
L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE

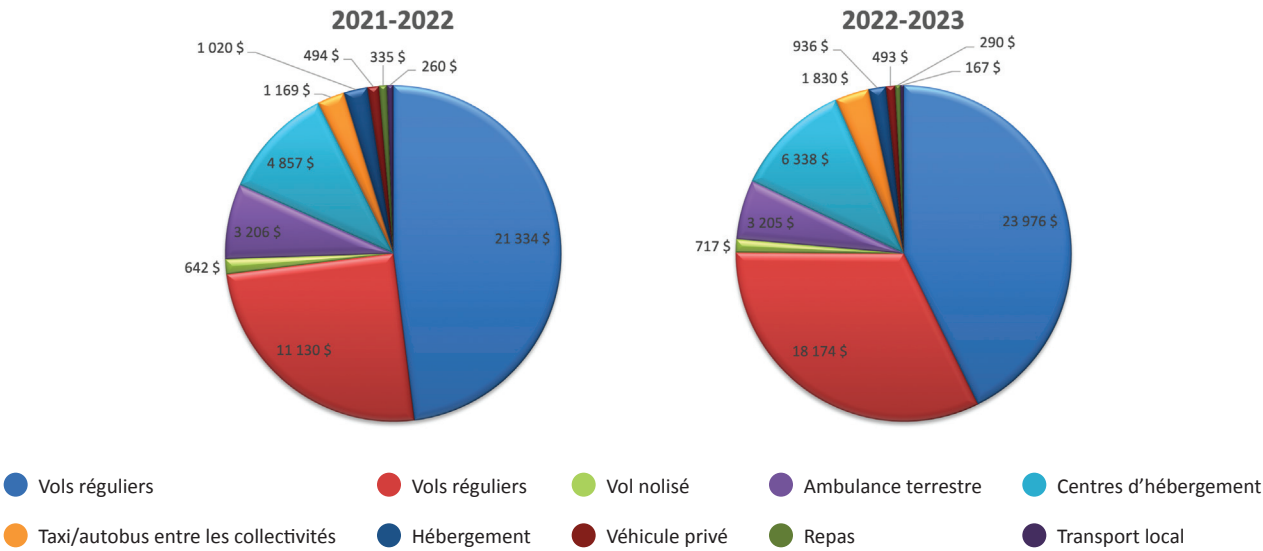


Cas par région	2021-2022	2022-2023
Beaufort-Delta	3 710 (26,33 %)	4 487 (25,67 %)
Sahtú	1 511 (10,72 %)	2 253 (12,89 %)
Dehcho	2 061 (14,63 %)	2 565 (14,68 %)
Tłı̨chǫ	2 009 (14,26 %)	2 190 (12,53 %)
Yellowknife	2 490 (17,67 %)	3 279 (18,76 %)
Fort Smith	955 (6,78 %)	1 093 (6,25 %)
Hay River	1 244 (8,83 %)	1 460 (8,35 %)
Non-résidents des TNO	109 (0,77 %)	151 (0,86 %)



Dépenses pour déplacements pour raisons médicales par mode de transport

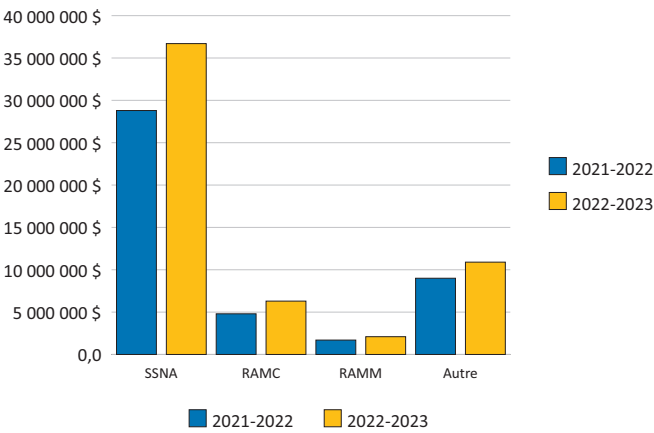
Les dépenses liées aux ambulances aériennes et aux voyages aériens prévus (partie du Programme d'aide aux déplacements pour raisons médicales) sont restées les principaux facteurs de coûts, constituant un pourcentage important de 73 % en 2021-2022 et de 75 % en 2022-2023 des coûts totaux du programme.



Dépenses de déplacement pour raisons médicales par programme de prestations



Les services de déplacement pour raisons médicales coordonnent l'accès aux déplacements pour raisons médicales dans le cadre d'un certain nombre de programmes de prestations, notamment le régime d'assurance-maladie complémentaire et l'assurance-maladie complémentaire pour les Métis du GTNO, en plus d'administrer et de coordonner le programme de transport pour raisons médicales des Services de santé non assurés (SSNA) du gouvernement fédéral pour les résidents admissibles des Premières Nations et les résidents admissibles inuits.



Les services de déplacement pour raisons médicales jouent un rôle important pour favoriser l'accès aux services de santé essentiels pour une population dispersée sur un immense territoire, où de nombreuses collectivités n'ont pas d'accès routier à l'année. Le coût des services de déplacement pour raisons médicales varie d'une année à l'autre en fonction des volumes de services réels et des prix du marché.



La demande de services de déplacement pour raisons médicales est également influencée par les nouvelles technologies de diagnostic et de traitement qui nécessitent de se rendre dans des établissements spécialisés situés à l'extérieur du territoire, ce qui contribue également à l'augmentation des coûts. Des facteurs liés au marché comme l'augmentation des prix du carburant et de l'hébergement ont également une incidence sur le coût global des services de déplacement pour raisons médicales.



Aux TNO, la tendance est au vieillissement de la population, et le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus ayant accédé au programme est passé de 5 600 en 2021-2022 à 6 976 en 2022-2023. Cette évolution démographique entraîne une plus grande dépendance à l'égard du système de santé et une augmentation des taux d'hospitalisation, ce qui entraîne une hausse de la demande de services de déplacement pour raisons médicales et d'accompagnateurs non médicaux.



Les innovations dans les services et les systèmes, comme l'utilisation accrue des soins virtuels, la coordination simplifiée des rendez-vous pour les patients en déplacement pour raisons médicales et l'amélioration des processus d'aiguillage, sont autant d'initiatives explorées par le système de santé et de services sociaux des TNO afin de favoriser la viabilité des programmes et d'améliorer l'expérience des patients.